

Budget 2008 – 2009 : la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine l'accueillent favorablement malgré quelques lacunes.

Gaspé, le 13 mars 2008 – À la suite de la lecture du *Discours sur le budget 2008-2009* par la ministre M^{me} Monique Jérôme-Forget, ainsi que du dépôt du *Budget de dépenses*, M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a déclaré : « La région de la Gaspésie et des Îles accueille favorablement le Budget 2008-2009 de la ministre des Finances du Québec, M^{me} Monique Jérôme-Forget. »

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pourra compter sur le maintien des crédits d'impôt à la masse salariale en plus de pouvoir bénéficier des nouveaux crédits d'impôt à l'investissement annoncés aujourd'hui. « Le gouvernement du Québec a tenu compte de la réalité économique de notre région et a su adapter son intervention aux efforts de diversification économique que nous menons depuis de nombreuses années », a souligné M. Bertrand Berger.

En effet, toutes les entreprises manufacturières de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, en plus d'un crédit d'impôt à l'investissement de 40 %, pourront profiter d'un crédit d'impôt sur l'augmentation de la masse salariale de 20 %. Pour les entreprises maricoles et pour les entreprises du domaine des biotechnologies marines, ce crédit d'impôt est toujours de 40 %.

Il faut noter, cependant, que les entreprises manufacturières du secteur éolien et les entreprises de transformation de produits marins voient leur crédit d'impôt à l'augmentation de la masse salariale diminuer de 40 % à 20 %. « Bien que l'impact de cette diminution soit amoindri par l'introduction du crédit d'impôt à l'investissement, la CRÉ s'inquiète des effets que pourrait avoir cette nouvelle mesure sur les entreprises qui se sont installées ou qui ont l'intention de s'installer dans notre région », a déclaré M. Berger.

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine bénéficiera également d'un budget spécifique de 12 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les efforts des communautés pour retenir et attirer des résidents et des entreprises sur leur territoire. Cependant, il faut rappeler que la région bénéficiait d'un budget de plus de 6 millions de dollars par année depuis 3 ans. « L'annonce d'aujourd'hui représente un net recul de l'aide accordée à notre région pour revitaliser nos communautés. Nous poursuivrons donc nos démarches en vue de corriger la situation », a poursuivi M. Berger.

Enfin, le gouvernement annonce la mise en place d'un nouveau programme pour aider les communautés à se brancher à Internet haute vitesse, mais il ne sera disponible qu'en 2009. « La situation actuelle mériterait une action immédiate », a souligné M. Bertrand Berger, président de la CRÉ.

Ceci constitue les premières réactions de l'organisme. Dans les jours qui vont suivre, la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine étudiera de façon plus détaillée les différents aspects dudit budget ainsi que leurs impacts sur sa région.